



# BULLETIN SYNDICAL LE PERSONNEL

PARCE QU'ENSEMBLE ON SE SOUTIENT! Janvier 2021

## Mot du président

Aux membres,

Seize mois se sont écoulés depuis le dépôt de nos demandes aux négociateurs du gouvernement. Depuis seize mois, nos négociateurs tentent désespérément de le convaincre qu'une amélioration de nos conditions de travail et de notre salaire sont essentiels afin de garder les travailleurs à l'emploi mais également de tenter d'attirer de nouveaux employés pour combler les nombreux postes vacants. Le gouvernement doit rapidement nous entendre et mettre de l'avant des solutions pour favoriser la rétention du personnel et contrer la pénurie de main d'œuvre afin que nous puissions répondre adéquatement aux besoins des élèves, à l'entretien des immeubles et répondre aux différents besoins de la clientèle scolaire.

### **La négociation en temps de pandémie**

Dans ce contexte, le processus de négociation est difficile. Nous n'avons qu'à penser à la complexité d'établir une communication régulière avec les membres et de transmettre de l'information utile sur l'évolution de la négociation. L'organisation de l'action et de la mobilisation pour sensibiliser la population à nos demandes apporte aussi son lot de défis. Même si le contexte est difficile, nous devons aller de l'avant et revendiquer un rehaussement de nos conditions de travail. La tentation sera grande pour le gouvernement de profiter du contexte de crise et de sa grande popularité pour casser du sucre sur le dos des syndicats et dire que nos demandes sont injustifiées. La pandémie sert très bien l'agenda politique du gouvernement dans sa stratégie de nous imposer des reculs importants dans nos conditions de travail. Cette menace est réelle et nous devons lutter contre.

### **Le contexte de travail en situation de crise sanitaire**

Le Covid a mis en lumière les conséquences néfastes du sous-investissement des dernières années en éducation. Nous nous retrouvons face à une grave crise du travail: surcharge de travail, pénurie de main d'œuvre, départ précipité à la retraite, démission, hausse des jours d'invalidité, etc. Cette crise nuit considérablement aux services à rendre à la population québécoise ainsi qu'à nos élèves. Il est plus que temps pour le gouvernement et ses négociateurs de s'asseoir à la table et de négocier de bonne foi.

### **Mandat de grève**

C'est pour cette raison que le 26 janvier prochain, nous vous demanderons de vous prononcer sur un mandat de grève à être exercé au moment jugé opportun. Ce mandat en main permettra d'accentuer la pression sur le gouvernement si celui-ci maintient ses demandes de reculs et ne proposent rien pour améliorer nos conditions. [Le lien d'inscription obligatoire pour participer à l'assemblée générale extraordinaire se retrouve sur la page Facebook SPSTL et sur notre site Web sous l'onglet 'événement à venir'](#)

Éric Vézina

## Ton dossier

Tu déménages ou tu as changé de numéro de téléphone? Transmets-nous tes nouvelles coordonnées et ton adresse de courriel personnelle au [spstl@videotron.ca](mailto:spstl@videotron.ca) pour mettre à jour ton dossier au syndicat.

## Accident au travail

Tu dois compléter le registre informatisé des déclarations d'accident et d'incident du centre de services scolaire. Si tu n'as pas accès au registre, tu dois aviser ta direction pour qu'elle puisse te guider pour compléter ce dernier. Important: ta déclaration doit être faite dans les 48 heures suivant l'événement. Donc le plus tôt possible, tu dois remplir la déclaration. N'hésite pas à communiquer avec nous au besoin. Voici un lien utile pour comprendre la démarche à suivre si tu es victime d'un accident du travail:

<https://www.lacsq.org/services/sante-securite-du-travail/accident-du-travail/>

## Programme d'aide aux employés

Savais-tu que tu as droit au programme d'aide aux employés si tu es employé régulier?

<http://spstl.lacsq.org/widgets/programme-daide/>

## Journées affaires personnelles

Savais-tu que tu as droit à 2 journées par année **affaires personnelles** qui te permettent de prendre une journée prise à même ta banque de journée de maladie, et ce, sans que l'employeur te demande un billet médical pour justifier ton absence. Par contre, tu dois aviser ton employeur 24 heures avant la prise de cette journée.

## Affichage de postes

Le prochain affichage de poste aura lieu en février. L'avis d'affichage est disponible sur le site Web du centre de services scolaire des Trois-Lacs, et ce, pour six jours ouvrables. Dans l'intranet, sous les onglets - services- services des RHOS - affichages de postes.

## As-tu droit à une journée de déménagement?

tu es salarié régulier ou si tu as un remplacement de plus de 6 mois, tu as droit à une journée payée pour ton déménagement. N'oublie pas de faire ton changement d'adresse au centre de services scolaire et au syndicat: [spstl@videotron.ca](mailto:spstl@videotron.ca)



**Assemblée générale extraordinaire  
26 janvier 2021, pour plus d'information visiter notre page Facebook  
ou le site Web: [www.spstl@csq.org](http://www.spstl@csq.org).**

Des questions? 450 424-4626

